

**CAPA d’accès à la hors classe des professeurs d’EPS**

 **du 29 mai 2020 *Déclaration des élus du SNEP-FSU***

Nous tenons aujourd’hui une CAP dans des conditions particulières. Nous devons tout d’abord dire que devant l’ampleur de la crise que nous connaissons, il nous parait nécessaire que des décisions fortes soient prises pour que les personnels reprennent confiance envers l’administration.

Bien sûr tout d’abord la protection de la santé des personnels, des élèves est une priorité. Pour cela un cadre clair doit être communiqué ainsi que les moyens de les respecter.

Cette confiance des personnels a été largement mise à mal par une communication erratique du ministre. Les annonces ont été très nombreuses, parfois contradictoires ce qui n’a rassuré ni les familles ni les enseignants.

Dans ce cadre, le gouvernement doit revenir sur la réforme des retraites que les personnels rejettent massivement. Le retour de l’avis des CAP concernant les opérations de carrière et de mutations est également une nécessité absolue. Les personnels doivent pouvoir être représentés et défendus par les organisations syndicales qu’elles élisent avec une participation jamais démentie et un score sans appel en ce qui concerne le SNEP-FSU. Remettre en place l’avis des CAP dans la carrière des collègues serait un acte fort plus que des appels à une pseudo unité de façade.

En ce qui concerne l’ordre du jour et la promotion de nos collègues à la hors classe, la mise en place du nouveau système est un progrès.

D’ailleurs dans le bilan du ministère, la réduction de la concurrence entre collègues et l’augmentation du nombre de promotions ont eu des incidences très positives sur l’égalité professionnelle. Il faudrait agir de même pour les promotions à la classe exceptionnelle et à l’échelon spécial où là le bilan du ministère est catastrophique sur les questions d’égalité professionnelle.

Le barème à la hors classe est un progrès important car les collègues connaissent maintenant leur échéance de promotion, ne reculent plus dans le classement et ne sont plus dépendants des appréciations pour leur promotion.

Nous continuons de demander que ceux qui n’ont pas eu de rendez-vous de carrière pour leur appréciation finale puissent au même titre que les autres la contester.

Mais il faut souligner l’injustice que subissent encore aujourd’hui les 10ème échelon + 3 an ou + 2 an ou + 1 an. En effet pour tous ces collègues, leurs appréciations pérennes ont été données lors de la mise en place du nouveau système en fonction de quotas, qui aujourd’hui pénalisent leur avancement. Et nous devons porter une attention toute particulière à ces collègues qui contrairement aux autres ne progressent parfois que de quelques rangs

Par ailleurs il y a eu une modification du quota d’avis excellent au 3ème rendez-vous de carrière pour nos collègues n’ayant pas eu de rendez-vous en présentiel qui est passé de 10 à 30%. C’est un premier pas mais cela pose des soucis d’équité par rapport aux années précédentes. Nous continuons de demander la fin des quotas pour les appréciations mais également une évolution du barème pour renforcer le poids de l’ancienneté dans le barème et ainsi remédier à cette iniquité.

 Nous continuons également de revendiquer l’intégration de la hors classe et de la classe exceptionnelle dans un grade unique pour permettre à l’ensemble des personnels de terminer au dernier indice de leur grade. La période que nous vivons actuellement nous renforce dans notre mandat d’une carrière sans concurrence entre collègues.